

[Compte rendu]

ATELIER DE L'ALLIANCE AFRICAINE DE FAITIÈRES POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (AAFEA)

Du 11 au 16 décembre 2024, Lac Rose (Sénégal)

Rédacteurs : Coalition Eau, POSCEAS



Thème : « Plaidoyer sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement particulièrement en Afrique de l'Ouest et du Centre »

Table des matières

I Jour 1	3
1. Cérémonie d'ouverture	3
2. Session 1 : Partage d'expériences de plaidoyer sur les DHEA	4
3. Session 2 : Activités de plaidoyer de l'AAFEA sur les dhea	8
a) Synthèse des travaux de groupes	8
b) Conclusion	9
3. Renforcement des capacités	9
II Jour 2	10
1. Session 3 : Plaidoyer sur les DHEA en contexte de crise et de transition politique	10
a) Synthèse de la présentation du Burkina Faso	10
b) Synthèse de la présentation de la République de Guinée	11
c) Synthèse de la présentation du Tchad	11
d) Synthèse de la présentation du Niger	11
e) Synthèse de la présentation du Mali	12
f) Temps d'échange	13
g) Suite de la session 3	15
2. Session 4 : ÉCHANGE sur les processus régionaux et internationaux	15
a) Synthèse des différents points discutés	16
3. Session 5 : ÉCHANGE sur le fonctionnement de l'Alliance	17
a) Synthèse des discussions	17
III Jour 3	18
1. Suite session 5 : ÉCHANGE sur le fonctionnement de l'Alliance	18
IV Jour 4	20
1. Session 6 : mobiliser des financements pour l'aafea	20
1. Forces	20
2. Faiblesses	21
3. Opportunités	21
4. Menaces	21
2. Visite d'un projet de gestion intégrée des ressources en eau	23
V Jour 5 :	24
1. Session 7 : Plan d'action 2025 de l'aafea	24
2. Session 8 : Point sur le partenariat sWA et sur ANEW	28
3. Cérémonie de CLÔTURE de l'atelier	30
VI ANNEXES	32

I JOUR 1

1. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

L'atelier de l'Alliance Africaine de Faïtières pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) a démarré par une cérémonie officielle d'ouverture présidée par le Directeur de l'assainissement, Monsieur Oumar Sène, qui a représenté le Ministre de l'hydraulique et de l'assainissement du Sénégal.

- **Le coordonnateur de la Plateforme des Organisations de la Société Civile de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal (POSCEAS), Abdoul Aziz Faye**, a d'abord pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux différents collectifs ainsi qu'aux invités. Dans son discours, il a souligné les enjeux liés au plaidoyer pour une effectivité des droits humains à l'eau et à l'assainissement notamment dans les pays de l'Alliance.
- A la suite du coordonnateur de la POSCEAS, le **représentant du Gret, Babacar Guèye**, prenant la parole au nom du Représentant pays, Iba Mar Faye, a évoqué le rôle du Gret dans l'accompagnement des pouvoirs publics dans la fourniture de services essentiels (eau et assainissement notamment) à travers ses nombreux projets. Il a également évoqué les liens entre le Gret et la Coalition Eau, dont il est l'ONG cheffe de file.
- **La coordinatrice de la Coalition Eau, Sandra Métayer**, est revenue sur les précédents ateliers de l'Alliance, notamment celui de Conakry en 2023. Elle a mis en avant les principales actions réalisées par l'AAFEA dans le plaidoyer pour une effectivité des droits humains à l'eau et à l'assainissement. Elle a terminé son discours par un rappel des principaux objectifs de l'atelier de cette année (Lac Rose 2024).

OBJECTIFS DE L'ATELIER DU LAC ROSE

- Partager des expériences de plaidoyer sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement et/ou les activités de valorisation et de plaidoyer menées autour de la publication multi pays de l'AAFEA
 - Identifier les prochaines activités conjointes de plaidoyer de l'AAFEA sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement, sur la base de la dynamique autour de la note de plaidoyer multi-pays
 - Échanger sur les processus et événements régionaux et internationaux majeurs du secteur de l'eau : Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026, Partenariat Sanitation and Water for All, Semaine Africaine de l'Eau, etc.
- **Le Directeur de l'assainissement** a pris la parole en dernier lieu. Il est revenu sur l'importance de l'accès à l'eau et à l'assainissement et les défis majeurs qu'il faudra relever pour l'atteinte de l'ODD 6. Il a également souligné les progrès réalisés par le Sénégal dans le domaine de l'accès à des services d'eau et d'assainissement de qualité. Par ailleurs, il a rappelé le rôle que doivent jouer les acteurs de la société civile de l'eau et de l'assainissement pour aller vers la satisfaction des besoins essentiels des populations en matière d'eau et d'assainissement. A la fin de son discours, le Directeur de l'assainissement a prononcé le lancement officiel du onzième atelier d'échange de l'AAFEA.



Photo 1 : Présidium cérémonie d'ouverture

- A la fin de la cérémonie d'ouverture, un tour de table des participant.e.s a été fait (*voir liste des participant.e.s en Annexe 1*).
- Alassane K. Sagna a ensuite présenté le programme de l'atelier (*voir en Annexe 2*)

2. SESSION 1 : PARTAGE D'EXPÉRIENCES DE PLAIDOYER SUR LES DHEA

→ *Les présentations PPT sont disponibles [ici](#)*

La première session de l'atelier a été animée par Fatmata Bance et Célestin Pouya du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG, Burkina Faso). Les deux animateurs ont fait une présentation générale de la session et en ont rappelé les principaux objectifs ainsi que le déroulé.

a) Synthèse des présentations par les collectifs nationaux

Le **Bénin** a enregistré des progrès significatifs dans l'accès à l'eau potable, avec une hausse du taux de couverture de 42 % à 78 %, grâce à des réformes structurelles et des projets soutenus. Par ailleurs, le collectif CANEA a mené un plaidoyer actif pour la constitutionnalisation du Droit à l'Eau et à l'Assainissement (DHEA), bien que ce processus ait rencontré des obstacles d'ordre politique et institutionnel. Une attention particulière a été portée à l'accessibilité financière, avec l'objectif de garantir des tarifs équitables, notamment pour les populations rurales et vulnérables.

Au **Niger**, les efforts de la CCOAD se sont concentrés sur l'organisation de forums stratégiques, dont un Forum de haut niveau sur l'eau et l'assainissement, réunissant décideurs, organisations de la société civile (OSC) et partenaires techniques. Ces initiatives ont permis d'aligner les priorités nationales sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). En outre, la Journée mondiale du

lavage des mains a constitué une plateforme de sensibilisation aux pratiques d'hygiène auprès des communautés. Cependant, des défis institutionnels, exacerbés par les transitions politiques, entravent l'intégration du DHEA dans les cadres législatifs.

Le **Tchad**, pour sa part, a mis en avant la construction de nouvelles infrastructures, notamment des stations de traitement de l'eau et des systèmes améliorés de gestion des eaux usées. Le plaidoyer communautaire a joué un rôle essentiel en mobilisant les populations locales pour appuyer les réformes et promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène. Le pays a également renforcé ses partenariats avec des organisations techniques et financières, bien que le déficit de financement demeure un obstacle majeur.

Au **Sénégal**, les autorités ont rapporté un taux d'accès à l'eau potable de 98 %, bien que des disparités persistent en milieu rural. Une collaboration active de la POSCEAS avec le réseau des parlementaires a permis d'allouer des budgets spécifiques à l'eau et à l'assainissement. De plus, la Vision Sénégal 2050 intègre explicitement le DHEA, en mettant un accent particulier sur l'équité et la durabilité, fournissant ainsi un cadre stratégique robuste pour l'avenir.

Le **Burkina Faso** a mis en exergue le rôle de la participation citoyenne dans les discussions budgétaires, ce qui a permis aux OSC du SPONG d'influencer les priorités nationales en faveur de l'eau et de l'assainissement. De nouveaux outils de suivi budgétaire ont été introduits pour évaluer l'efficacité des dépenses publiques. Toutefois, l'instabilité politique a ralenti la mise en œuvre des politiques, et le financement de l'assainissement reste insuffisant.

Au **Cameroun**, des mécanismes communautaires ont été établis pour assurer le contrôle de la qualité de l'eau, appuyés par des formations sur les normes de sécurité sanitaire. L'implication des communautés dans la gestion des infrastructures a renforcé la durabilité des projets. En outre, un plaidoyer a été mené par l'AME pour promouvoir l'adoption de tarifs sociaux garantissant un accès équitable à l'eau potable. Cependant, les zones enclavées continuent de souffrir d'un manque d'infrastructures, et un renforcement des capacités institutionnelles s'avère nécessaire.

En **Guinée**, les efforts ont porté sur la réduction des disparités régionales grâce à des partenariats public-privé visant la construction d'infrastructures adaptées. Un plaidoyer a également été entrepris par la CNAPE pour promouvoir une gouvernance plus transparente et améliorer la coordination entre les acteurs. Les campagnes de sensibilisation, notamment dans les écoles et les centres de santé, ont contribué à promouvoir l'hygiène. Néanmoins, le financement constitue un défi persistant, le pays restant fortement tributaire des donateurs internationaux.

Le **Mali** a fait de l'accès à l'eau et à l'assainissement une priorité nationale, en les reconnaissant comme des droits constitutionnels depuis 2023. Malgré des progrès tels qu'un taux d'accès à l'eau de 72,1 % et l'adoption technique de politiques sectorielles, le pays fait face à des défis majeurs, notamment le financement insuffisant, la lenteur des réformes et les disparités régionales. La CN-CIEPA/WASH joue un rôle central dans le plaidoyer, la mobilisation des acteurs et le suivi des engagements pour renforcer l'efficacité des politiques et garantir l'accès universel. Une mobilisation accrue des ressources et un plaidoyer intensifié restent nécessaires pour concrétiser ces ambitions.

Enfin, au **Togo**, des solutions adaptées aux zones périurbaines ont été développées pour la gestion des eaux usées. Les OSC ont collaboré avec les autorités locales pour planifier et exécuter des projets d'eau et d'assainissement. Par ailleurs, un plaidoyer du CCEABT a été mené pour encourager les investissements dans l'assainissement, mettant en lumière l'impact économique des services inadéquats. Cependant, des résistances institutionnelles et un financement insuffisant continuent de freiner les avancées.

b) Temps d'échange 1

- **Lokoko** : Dans plusieurs pays où le Droit Humain à l'Eau et à l'Assainissement (DHEA) est constitutionnalisé, sa mise en œuvre reste complexe, notamment en raison de la crainte des dirigeants face à de potentiels contentieux juridiques. Cette appréhension constitue un frein. Concernant le "Plan Marshall" pour l'eau, demandé par le collectif béninois, ne risquons-nous pas de fixer des objectifs trop ambitieux ? Par ailleurs, l'utilisation des réseaux sociaux est cruciale pour sensibiliser, mais quel est le taux d'accès des Béninois à ces plateformes ?
- **Nadjiam** : Dans les pays où la constitution a déjà été adoptée, quelles alternatives existent pour inscrire le DHEA dans d'autres documents stratégiques ou législatifs ? En Guinée, comment le pays est-il parvenu à réduire la défécation à l'air libre à seulement 7 % ?
- **Émile** : Le Bénin a soulevé un risque concernant les tarifs de l'eau avec l'implication du secteur privé, bien que tout dépende de la nature des opérateurs privés impliqués. Si ces derniers imposent une forme de domination économique, cela pourrait être problématique. Au Togo, nous privilégions plutôt la promotion des acteurs privés locaux, avec un cadre défini par le ministère, qui fixe des seuils tarifaires. Les opérateurs doivent ensuite s'y conformer.
- **Tabalaba** : Au Niger, quel est l'état actuel des taux d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ? En raison de l'étendue du pays, observe-t-on des disparités importantes entre les zones ? De plus, les engagements issus du Forum ont-ils contribué à améliorer les services EAH (eau, assainissement et hygiène) ?
- **Félix** : Concernant le Niger et la Guinée, de quelle manière le document stratégique de l'Alliance a-t-il été utilisé ?
- **Dambadji** : Il est crucial de renforcer la synergie d'action entre les pays en transition militaire. Par exemple, comment Tabalaba pourrait-il soutenir le Niger dans ce contexte ? Envisage-t-on des visites croisées organisées par l'AAFEA en 2025 ?
- **Daouda** : Au Bénin, le gouvernement perçoit la constitutionnalisation du DHEA comme un potentiel piège. Le premier défi réside donc dans la vulgarisation et l'explication de ce concept. Au Tchad, bien que le Chef de l'État ait pris des engagements, l'assainissement est encore relégué au second plan.
- **Babacar** : Si les efforts pour la constitutionnalisation du DHEA sont notables, la priorité devrait être donnée à sa concrétisation, afin que les usagers en ressentent réellement les effets au niveau local. Un plaidoyer collectif de l'Alliance serait nécessaire pour aller dans ce sens. Par ailleurs, un bilan des actions de l'Alliance dans chaque pays s'impose pour mieux orienter les efforts futurs.

Certains collectifs ont réagi après cette première série de questions-réponses, remarques ou suggestions. Ci-dessous, une synthèse de ces réactions.

- **Bénin** : L'assainissement et l'hygiène sont largement négligés, tant au niveau mondial que national. Un "plan Marshall" est proposé pour décréter une année dédiée à ces problématiques et attirer l'attention sur leur importance. Actuellement, il faudrait 3,5 milliards FCFA par an pour éliminer la défécation à l'air libre (DAL) d'ici 2030, mais le gouvernement n'en alloue que 100 millions. L'intégration du DHEA dans la constitution permettrait de sanctuariser les progrès réalisés et de maintenir la dynamique sur le long terme. Concernant le secteur privé, une régulation sera mise en place pour encadrer l'intervention des fermiers.

- **Tchad** : Le document multi-pays de l'AAFEA a été diffusé au sein des institutions et relayé via un point presse. Les engagements du Chef de l'État sur l'eau pourraient implicitement inclure l'assainissement, bien que cela reste à préciser.
- **Niger** : La Commission nationale de l'eau et de l'assainissement, composée de divers acteurs (État, ONG, instituts de recherche, secteur privé et usagers), fonctionne en collège d'acteurs dont les représentants sont nommés par décret. Le taux d'accès à l'eau varie fortement entre les zones urbaines (environ 95 %) et les zones rurales (environ 45 %). Un Forum des jeunes a été organisé pour sensibiliser à l'impact de l'insécurité sur l'eau dans la région de l'AES.
- **Guinée** : Le taux de défécation à l'air libre est de 7 %, d'après une évaluation récente (2024), principalement dans les zones rurales. La Direction nationale de l'Assainissement et du Cadre de Vie travaille en collaboration avec les préfectures, communes et ONG locales pour lutter contre ce fléau.

C) Temps d'échange 2

- **Tabalaba** : Le Sénégal affiche des taux élevés en matière d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH). Quelle méthode de calcul est utilisée pour obtenir ces chiffres ?
- **Lokoko** : Existe-t-il dans chaque pays un comité de pilotage chargé de mobiliser les fonds pour l'eau et l'assainissement ? Si oui, comment peut-on mutualiser nos expériences pour renforcer l'efficacité de ces comités ?
- **Nadjiam** : Concernant le Togo, comment se déroule le financement du secteur ? L'assainissement est intégré au Ministère de la Santé, mais qu'en est-il du rôle du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement ?
- **Moglo** : Le SPONG a-t-il joué un rôle dans le processus de constitutionnalisation du droit à l'eau et à l'assainissement au Burkina Faso ?

Synthèse des réactions de certains collectifs à la suite de ce dernier temps d'échange de la session 1 :

- **Sénégal** : Les organisations de la société civile (OSC) mènent un plaidoyer pour une mise à jour des indicateurs relatifs à l'eau et à l'assainissement, qui demeurent alignés sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le taux de défécation à l'air libre dans le pays est actuellement de 12 %.
- **Togo** : L'assainissement collectif relève du Ministère de l'Eau, tandis que l'assainissement de base est sous la responsabilité du Ministère de la Santé. Le Ministère de l'Eau assure le leadership institutionnel du secteur et pilote les cadres de concertation multisectoriels. En termes de financement durable, des fonds publics ont été alloués en 2025 pour le fonctionnement de ces cadres, remplaçant les financements extérieurs du CCEABT, afin de garantir leur pérennité.
- **Burkina Faso** : Le SPONG a été fer de lance du plaidoyer pour constitutionnaliser le DHEA. Depuis la constitutionnalisation du DHEA en 2015, des progrès notables ont été observés, notamment l'alignement avec les cadres internationaux, l'engagement accru du gouvernement, et le renforcement de la redevabilité et du contrôle citoyen. Des émissions télévisées de dialogue citoyen continuent, même en période de transition. Le Parlement a également pris un rôle actif dans le suivi de l'effectivité des DHEA et a voté une augmentation de 5 milliards FCFA pour le budget EAH entre 2023 et 2024. Les "comptes WASH", un outil des Nations Unies piloté par l'OMS, permettent de suivre les flux financiers, avec la participation du SPONG au comité de pilotage.

-
- **Cameroun** : Des initiatives de sensibilisation, telles que des campagnes sur le lavage des mains, ont été menées dans les régions de l'Ouest et du Centre. Le réseau JVE, membre de l'AME, a organisé des caravanes scolaires dans le cadre de son projet « Keep it Clean », visant à promouvoir l'hygiène auprès des jeunes.
 - **Mali** : Les données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement nécessitent une vigilance particulière, car les indicateurs sont souvent imprécis et les mises à jour des chiffres demeurent rares.

3. SESSION 2 : ACTIVITÉS DE PLAIDOYER DE L'AAFEA SUR LES DHEA

Cette deuxième session a été consacrée à l'identification d'idées d'activités conjointes de plaidoyer de l'AAFEA sur les DHEA. Elle a été animée par Adissoda Yadjidé et Félix Adégnika du Cadre de Concertation des Acteurs non Étatiques de l'Eau et de l'Assainissement (CANEA, Bénin) avec l'appui d'Alassane Sagna de la Coalition Eau. Elle s'est déroulée sous format travaux de groupes avec trois groupes qui ont été formés.

a) Synthèse des travaux de groupes

Groupe 1

- **Montage de projets communs** : Lever des financements pour des activités de plaidoyer conjointes en développant des partenariats avec des collectivités locales françaises et des collectifs du Nord, tout en explorant les financements disponibles et en privilégiant les sources domestiques en raison de l'instabilité des financements internationaux.
- **Renforcement de capacités** : Organiser des formations ou webinaires pour vulgariser les droits humains à l'eau et à l'assainissement auprès des acteurs de l'eau, des jeunes, des femmes, des médias et d'autres secteurs. Ces sessions peuvent être nationales ou transversales.
- **Campagnes sur les DHEA** : Chaque année, une campagne de communication axée sur un aspect des droits à l'eau, avec des outils pour les médias, les réseaux sociaux et la mobilisation citoyenne, visant à rallier davantage d'associations et d'OSC.
- **Dialogue de haut niveau** : Organiser des réunions ou forums dans chaque pays pour mobiliser les décideurs et les OSC autour des messages clés des publications sur les DHEA. Chaque collectif national serait responsable de ces initiatives.
- **Participation à des forums internationaux** : Se mobiliser pour des événements comme la Conférence des Nations Unies sur l'eau (2026) ou le Forum Mondial de l'Eau (2027) en organisant des sessions parallèles ou des interventions pour porter les messages de l'Alliance.

Groupe 2

- **Plan stratégique de mobilisation de ressources** : Élaborer une stratégie pour financer les activités de l'Alliance.
- **Plaidoyer sur la WASH dans les CDN** : Prioriser le secteur WASH dans les Contributions Nationales Déterminées (CDN) liées au climat, en préparation de leur révision en 2025, pour bénéficier des fonds climatiques.
- **Mobilisation pour la COP30** : Promouvoir la WASH dans le cadre des financements climatiques et envisager une participation collective de l'AAFEA à la COP30 au Brésil.
- **Partage d'expériences** : Organiser des ateliers thématiques sur des sujets comme les CDN, le climat et le WASH, pour échanger sur les défis et solutions.

Groupe 3

- **Revue documentaire sur le financement** : Réaliser une analyse des financements EAH, assortie d'un plan d'action.
- **Stratégie de plaidoyer** : Développer un plaidoyer ciblé pour accroître le financement des DHEA.
- **Vulgarisation des textes réglementaires** : Recueillir et diffuser, auprès des communautés, les textes législatifs et réglementaires relatifs aux DHEA.

b) Conclusion

Les idées/propositions d'activités conjointes de plaidoyer sur les DHEA issues des travaux de groupe peuvent être regroupées en quatre blocs : financement de l'Alliance, plaidoyer/dialogue, renforcement des capacités et communication/mobilisation sociale.

1. Financement AAFEA / Collecte de fonds

- Élaboration de projets conjoints de financement en vue de la réalisation d'activités spécifiques.
- Développement d'un plan stratégique visant à optimiser la mobilisation des ressources financières.
- Réalisation d'une revue documentaire sur les mécanismes de financement, suivie de l'élaboration d'une analyse approfondie.

2. Plaidoyer / Dialogue

- Mise en place d'une stratégie de plaidoyer visant à accroître le financement du secteur.
- Plaidoyer en faveur de la priorité accordée à l'approche WASH en lien avec les enjeux climatiques.
- Plaidoyer en faveur de l'intégration de la question WASH dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN).
- Organisation d'initiatives de mobilisation lors de forums et conférences internationales.
- Mise en place d'un dialogue de haut niveau pour promouvoir les messages relatifs aux Droits Humains de l'Eau et de l'Assainissement (DHEA).
- Rédaction et envoi d'une lettre officielle de l'AAFEA à l'ensemble des chefs d'État, exposant notre position officielle sur le sujet.

3. Renforcement des capacités

- Organisation de formations en ligne ou d'un événement international visant à renforcer les capacités des acteurs concernés.
- Organisation d'un événement multi-acteurs sur le renforcement des capacités, à l'échelle internationale, pour diffuser des contenus relatifs aux Droits Humains à l'Eau et à l'Assainissement (DHEA).

4. Communication / Mobilisation sociale

- Mise en œuvre d'outils de campagne pour la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes.
- Collecte, diffusion et vulgarisation des textes réglementaires auprès des communautés.
- Mobilisation des médias à l'occasion de la Journée de la reconnaissance des Droits Humains.

Sandra Métayer a tenu à préciser ce que la Coalition Eau peut financer et ce qu'elle ne pourra pas financer.

Ce que la Coalition Eau peut financer :

- Le temps de travail de l'équipe d'animation (Alassane)
- Des financements pour des outils de communication et des campagnes
- Des déplacements internationaux, bien que ces derniers soient limités

Ce que la Coalition Eau ne peut pas financer :

- Des activités menées dans les pays

Suite à cette session de brainstorming sur les activités potentielles pour l'AAFEA, les discussions ont été poursuivies lors du jour 5 / session 7 « PLAN D'ACTION 2025 DE L'AAFEA » (voir ci-après).

II JOUR 2

La deuxième journée de l'atelier a démarré par une présentation de l'agenda du jour.

1. SESSION 3 : PLAIDOYER SUR LES DHEA EN CONTEXTE DE CRISE ET DE TRANSITION POLITIQUE

Cette session a été animée par Tabalaba Boureima de la Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau et l'Assainissement (CN-CIEPA, Mali) avec l'appui d'Alassane K. Sagna de la Coalition Eau. Ils ont rappelé les objectifs de cette session et en ont présenté le déroulé. Il s'agit, notamment pour les pays en contexte de crise et de transition, de présenter la situation des DHEA et du plaidoyer sur les DHEA au niveau de leurs pays. Quatre collectifs ont ainsi fait des présentations : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la République de Guinée.

a) Synthèse de la présentation du Burkina Faso

Présentateurs : Célestin Pouya et Fatmata Bance (SPONG)

Le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales évolue dans un contexte politique marqué par **une instabilité prolongée, avec une transition politique qui dure depuis quatre ans**. Cette situation a profondément affecté les dynamiques de la société civile, notamment dans sa capacité à défendre les droits humains à l'eau et à l'assainissement (DHEA). La fréquence des changements de priorités et de cibles institutionnelles a perturbé la continuité des plaidoyers.

Lors du premier coup d'État, la transition avait ignoré la société civile, et le SPONG n'avait pas été associé à l'élaboration de la Charte nationale. Malgré cette exclusion, l'organisation a soumis des propositions visant à inscrire les secteurs sociaux de base, dont l'eau et l'assainissement, parmi les priorités nationales. Pour maintenir la pression, **le SPONG a mis en place un comité de suivi de la transition** et organisé une rencontre avec la Présidence pour partager ses propositions.

L'arrivée au pouvoir d'Ibrahim Traoré lors du deuxième coup d'État a modifié le contexte. Bien que le SPONG ait été associé aux discussions, les priorités des autorités se concentraient principalement sur la sécurité. Le SPONG a pris une position audacieuse en publiant une déclaration officielle dans la presse, affirmant son engagement envers les droits humains, la démocratie et la priorisation des

secteurs sociaux de base. Cette déclaration, bien que saluée par certains, n'a pas fait consensus au sein de la société civile.

Après un premier communiqué des autorités suspendant les actions de la société civile, le SPONG a rapidement réagi en organisant une réunion nocturne pour élaborer une stratégie de lobbying. Cette mobilisation a conduit à un deuxième communiqué précisant que la suspension ne concernait pas les ONG actives dans le développement. Cette clarification a permis au SPONG de renforcer son plaidoyer et d'être invité à toutes les conférences liées à la transition.

Le 25 mai dernier, la révision de la Charte a prolongé la transition de cinq ans. Le SPONG a saisi cette opportunité pour obtenir une reconnaissance officielle des services sociaux de base comme une priorité nationale. Cette charte, jugée par certains comme ayant une valeur supérieure à la Constitution, a permis à la société civile de participer aux discussions sur les politiques publiques.

Lors d'une rencontre avec le président Traoré, le SPONG a rappelé **l'importance d'équilibrer les priorités sécuritaires et de développement.** S'appuyant sur un argument fort, il a déclaré que « *la guerre comporte 40 % de combat et 60 % de développement* ». Cette posture proactive a trouvé un écho favorable auprès des autorités, connues pour leur sensibilité aux propositions de la société civile.

b) Synthèse de la présentation de la République de Guinée

Présentatrice : Mariama Dalanda Diallo (CNAPE)

Mme DIALLO a mis en lumière les difficultés rencontrées par la société civile pour interagir avec les autorités en place. **Les multiples courriers envoyés par les organisations sont restés sans suite,** rendant le **dialogue institutionnel pratiquement inexistant.** Face à cet obstacle, les acteurs de la société civile se tournent vers des rencontres informelles comme alternative pour tenter d'attirer l'attention sur des sujets cruciaux.

Cette situation met en danger la prise en compte des services sociaux de base, qui risquent d'être marginalisés dans les priorités nationales. Mme Diallo souligne l'urgence de finaliser la transition politique afin de stabiliser le cadre institutionnel et de garantir une meilleure prise en charge des besoins fondamentaux de la population.

c) Synthèse de la présentation du Tchad

Présentateur : Solngar Klamadji (ADC)

Pour l'Association pour la Défense des Consommateurs (ADC), **la transition politique n'est pas une nouveauté mais une réalité profondément enracinée dans l'histoire du pays, marquée par une succession de conflits et d'instabilités.** Depuis l'indépendance, les périodes de guerre ont dominé, empêchant l'émergence d'un cadre institutionnel stable.

Malgré les efforts constants de l'ADC pour faire respecter les droits humains, notamment par l'adoption de lois pertinentes, **la mise en œuvre effective de ces cadres juridiques reste le principal défi.** Chaque changement de président entraîne des ruptures dans les politiques et la continuité des réformes, aggravant la paralysie à tous les niveaux de la gouvernance.

d) Synthèse de la présentation du Niger

Présentateurs : Abdou Mamane (Lokoko) et Ousmane Dambadji (CNEAH)

Lokoko souligne les difficultés rencontrées par la société civile dans ses interactions avec les autorités militaires en place. **Deux demandes d'audience adressées aux dirigeants sont restées sans réponse**, illustrant une absence de dialogue institutionnel.

Face à cette situation, **la société civile concentre ses efforts sur l'organisation d'Assises inclusives comme étape cruciale pour aboutir à l'installation d'un Conseil national de Transition (CNT)**, dans lequel elle souhaite être représentée. Cependant, Lokoko insiste sur la nécessité de sensibiliser davantage les autorités militaires à l'importance de **prendre en compte les DHEA dans les politiques publiques** (intégration des DHEA dans une nouvelle constitution par exemple).

La situation financière de la société civile est également préoccupante, en raison de la suspension des financements par plusieurs bailleurs internationaux, ce qui limite ses capacités d'action. Dans ce contexte, une question essentielle se pose : **comment transformer cette période de transition politique en une opportunité ?** Pour y parvenir, Lokoko appelle à renforcer les interactions avec les autorités militaires afin de provoquer des changements significatifs. Il affirme que les OSC n'ont pas de problème avec la transition.

Pour Ousmane Dambadji, la transition militaire pose des défis majeurs pour les acteurs du secteur eau, assainissement et hygiène, mais **elle offre aussi des opportunités de repositionnement stratégique**.

En période de coup d'État, toutes les activités sont généralement mises en stand-by, affectant particulièrement les ONG sur le terrain. Ces dernières doivent désormais opérer avec des escortes militaires en raison d'**un climat de méfiance, souvent alimenté par des soupçons de liens entre certaines ONG et des groupes terroristes**. Cette situation complique leurs actions et freine les progrès dans les zones d'intervention.

Par ailleurs, **la suspension des financements des partenaires techniques et financiers aggrave les difficultés du secteur**. Face à cette situation, il est urgent d'**explorer des mécanismes de financement endogènes pour assurer la pérennité des projets EAH**.

Malgré ces contraintes, **la transition militaire peut être perçue comme une opportunité**. C'est un moment où les priorités nationales sont redéfinies, et il est crucial de plaider pour faire du secteur EAH une priorité stratégique. À ce titre, la nationalisation de la Nigérienne des Eaux, soutenue par les ONG, est un exemple d'initiative prometteuse.

Bien que certains acteurs expriment une réticence à dialoguer avec les autorités militaires, il est essentiel d'aller à leur rencontre pour défendre les droits humains liés à l'accès à l'eau et à l'assainissement.

e) Synthèse de la présentation du Mali

Présentateur : Tabalaba Boureima (CN-CIEPA)

La transition malienne trouve son origine dans le rejet d'un régime démocratiquement élu mais jugé défaillant par la population. Afin d'éviter des affrontements internes, les militaires sont intervenus, invitant le Président en place à démissionner. Cette intervention a débouché sur la mise en place d'un système civilo-militaire, avec un Premier ministre civil et un encadrement militaire en arrière-plan, qui a duré un an et demi. L'arrivée des militaires a été jugée salutaire par les populations (qui se sont beaucoup mobilisées pour le départ du régime qui était en place).

Cependant, des tensions internes ont conduit à un Remaniement ministériel par le Président qui avait été mis en place. Puis il a été évincé. Le premier ministre a été mis aux arrêts. Par la suite, le Vice-président militaire a assumé la présidence en prêtant serment, marquant une nouvelle étape dans la transition.

Le processus a été marqué par des évolutions significatives :

- **Référendum constitutionnel** : Alors que les précédents présidents n'avaient pas réussi à le mener à terme, les militaires ont organisé un référendum aboutissant à l'adoption d'une nouvelle Constitution.
- **Réformes législatives audacieuses** : Des révisions substantielles du code civil et pénal ont été entreprises, traduisant une volonté de modernisation juridique.
- **Adoption imminente du Code de l'eau** : Cette initiative montre une prise en compte des enjeux stratégiques liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement.

f) Temps d'échange

- **Emile Atigaku (CCEABT)** : Le Togo ne vit pas la problématique de la transition, mais une problématique liée à la crise sécuritaire, dans la région Nord qui est frontalière avec le Burkina Faso. La région Savanes est considérée comme une zone rouge. Elle subit régulièrement des attaques terroristes. Il est noté, selon lui, des orientations systématiques pour que les financements aillent vers ces zones dites « rouge » au détriment des autres régions. Donc quels conseils ceux qui vivent les enjeux sécuritaires sur l'ensemble de leur territoire peuvent donner aux collègues du Togo ? Le Gouvernement a mis en place un programme humanitaire pour le Nord.
- **Babacar Gueye (POSCEAS)** a souligné que ce qui est paradoxale, c'est le peu d'importance accordée aux services sociaux de base alors que le contraire aurait pu être source de stabilité politique (l'accès effectif à ces services). Face à cette situation, souligne-t-il, il est nécessaire que la société civile renforce le plaidoyer pour arriver à la prise en compte de l'importance des services sociaux de base.
- **Sandra Métayer (Coalition Eau)** : Le SPONG a osé faire une déclaration officielle dans la presse sur ce que la société civile pensait de la transition. Cette déclaration a été diffusée dans toute la presse. Au sein du SPONG ça ne faisait pas consensus (référence à la présentation de Célestin Pouya). La question : comment le SPONG a-t-il réussi à créer du consensus ? La deuxième question s'adresse à tout le monde : est-ce que vos structures ont fait des stratégies pour prendre en compte les risques ?
- **Célestin Pouya (SPONG)** : La déclaration était sur le coup d'Etat (et non sur la transition). Pour que tout le monde soit d'accord, l'ancien Conseil d'Administration (CA) avait mis en place une commission en charge du suivi de la transition politique. Donc c'est le CA et la commission qui était chargé de se positionner. Le temps n'a pas permis de concerter tous les membres. Du coup, le président du CA a pris ses responsabilités et a fait publier la déclaration. Après la publication, certains membres ont réagi. Mais finalement on a eu raison, car lorsque les activités de la société civile ont été suspendues on a pu réagir. Il ne faut pas se mettre en position de donneurs de leçons, il faut être dans une approche partenaires : l'Etat a son leadership, et on accompagne. Célestin note aussi l'intérêt pour les ONG d'adhérer au SPONG pour faire passer leurs questions/messages de plaidoyer. Le Président de la République a horreur des ONG réactionnaires qui laissent faire et viennent ensuite critiquer. Il est clair que si on s'inscrit en professeur, le décideur est sur la défensive. Enfin, pour Célestin, il est important de travailler le nexus humanitaire-développement. Et la localisation de l'aide : pour contourner les zones

rouges, avec les questions sécuritaires et d'éligibilité des financements, il faut travailler avec les partenaires locaux.

- **Fatmata Bance (SPONG)** précise que le SPONG est constitué d'ONG nationales et internationales. Il y a des déclarations que les ONG internationales ne peuvent pas porter, mais si c'est le SPONG ça passe. Après coup, les gens prennent acte et voient que ça ne leur nuit pas.
- **Mbaye Niang (POSCEAS)** : Les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) rejettent la coopération avec la France et l'Union Européenne alors que la plupart des ONG de ces pays vivent grâce à des financements de l'Europe. Dans la zone des trois frontières, il y a énormément de difficultés en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène. Des points d'eau sont régulièrement attaqués. Des études ont été faites sur les liens entre crises sécuritaires et accès à l'eau. Il serait bien qu'on ait une position par rapport à cette difficulté. Pour la localisation, il faut aller vers de la coopération avec les ONG locales.
- **Félix Adégnika (CANEAS)** pose la question suivante : qu'est-ce que les situations de transition ont apporté comme avancées/recul ?
- **Moussa Thiam (POSCEAS)** : Quel est le rôle de la presse dans ces contextes de crise sécuritaire et de transition politique ? Il serait intéressant de s'interroger sur comment transformer la presse en acteur dans ces situations ? Qu'est-ce qui est d'ailleurs fait dans ce sens ?
- **Daouda Sanon (POSCEAS)** : souligne l'importance de changer de paradigme. Selon lui, les États perçoivent souvent les ONG comme des partis d'opposition. Or une ONG est là pour accompagner les politiques et les actions des États. Elle ne doit aucunement être en conflit avec ces derniers. Si l'État n'est pas d'accord on ne peut rien faire. En Europe, beaucoup d'ONG internationales sont financées par leurs États. Cela est-il possible dans notre contexte ?
- **Mongono Saa Elie (CNAPE)** : Il est primordial de renforcer le partenariat en promouvant le partage d'expériences entre les pays de l'Alliance. Pour lui, ces échanges d'expériences sont importants car permettant aux OSC de pouvoir mieux agir.
- **Ousmane Dambadji (CNEAH)** : Dans les pays colonisés par la France, 80% des financements du secteur eau potable et assainissement proviennent de l'Union Européenne. Il est donc urgent de changer de paradigme. Les financements doivent désormais majoritairement venir de nos États.
- **Lokoko (CNEAH)** : Pense qu'en tant que souverainiste (il se définit ainsi), il faut approcher les militaires car ces derniers sont plus pragmatiques que les civils.
- **Solngar Klamadji (ADC)** : Au Tchad, les OSC sont découragées. Les fonds pour les générations futures ont été renvoyés vers la sécurité. On se disait qu'il faut vraiment que le régime parte pour que nous puissions ensuite travailler. Il y a des consultations avec des experts de la société civile mais celles-ci ne servent à rien. Les expertises sont mises dans les tiroirs. Cela est vraiment décourageant. Par ailleurs, la société civile est divisée et un peu politisée. Les organisations de la société civile n'arrivent pas à se mettre d'accord sur certaines questions.
- **Tabalaba Boureima (CN-CIEPA)** : Au Mali, nous avons joué notre rôle en tant qu'acteurs de la société civile tout en évitant de nous mêler des questions purement politiques. Les questions politiques, ce n'est pas notre souci. Nous amenons les débats sur le développement. Au niveau des membres, personne n'est politisé. Du coup, les décideurs nous voient comme des structures impartiales. Pour ce qui est de la presse, elle est bien membre de la CN-CIEPA. Elle est d'ailleurs associée aux activités que nous menons.

g) Suite de la session 3

La deuxième partie de cette session sur le plaidoyer pour les DHEA en contexte de crise et de transition politique a été déroulée sous format travaux de groupes. Trois groupes ont alors été constitués, chacun devant travailler à identifier les incidences de la transition politique sur le plaidoyer en matière de DHEA, les menaces/risques, les opportunités et les Moyens/outils.

→ Les restitutions des travaux de groupe de cette session sont [ici](#)



Photo 2, 3, 4 et 5 : Travaux de groupes

2. SESSION 4 : ÉCHANGE SUR LES PROCESSUS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Cette session a été animée par Sandra Métayer de la Coalition Eau. Elle a d'abord présenté quelques événements ayant eu lieu récemment : Forum mondial de l'eau de Bali, Semaine africaine de l'eau du Caire, One water summit de Riyad, etc. Sandra a ensuite présenté les événements phares à venir dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dont l'un des plus importants sera sans doute la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026.

→ La présentation de Sandra est à retrouver [ici](#)

a) Synthèse des différents points discutés

Forum Mondial de l'Eau (FME) de Bali 2024

Points positifs :

- Forte participation des collectifs de l'Alliance.
- Grand nombre de sessions organisées.
- Mobilisation significative des acteurs.

Points négatifs :

- Faible lien entre le FME et les processus des Nations unies.
- Préparation complexe.
- Contrastes marqués avec la jeunesse (davantage visible que les OSC).
- Annulation du FAME (Forum Alternatif Mondial de l'Eau), atteintes portées au droit de réunion et d'association des organisations du People's Water Forum et menaces sur les organisateurs

Critiques :

- Faible inclusion de la société civile (Daouda Sanon).
- Caractère politique du FME : les États doivent davantage s'engager (Babacar Gueye).
- Absence de suivi des engagements et manque de redevabilité (Mbaye Niang, Lokoko).
- Participation limitée à un cercle restreint d'acteurs.

Suggestions :

- Intégration anticipée de la société civile dans les préparatifs des FME (Tabalaba).
- Ne pas jouer la politique de la chaise vide : l'importance stratégique de participer (Aziz Faye).
- Impliquer davantage la presse privée pour équilibrer les traitements médiatiques (Moussa Thiam).
- Le prochain FME aura lieu en Arabie Saoudite en mars 2027, soit 3 mois après la Conférence des Nations Unies sur l'eau de décembre 2026 à Dubaï : nécessité de clarifier les attentes par rapport au FME et de préparer une stratégie adaptée (Sandra).

Semaine Africaine de l'Eau 2024

- Édition tenue en Égypte, du 13 au 17 octobre 2024, combinée à la Semaine du Caire de l'Eau.
- Présence majoritaire des acteurs d'Afrique du Nord.

Remarque clé :

Promouvoir les comptes WASH comme un outil essentiel (Célestin Pouya).

One Water Summit en Arabie Saoudite

- Événement tenu à Riyad en Arabie Saoudite par la France, le Kazakhstan et la Banque Mondiale en partenariat avec l'Arabie Saoudite
- Objectif : Agir comme un «incubateur de solutions» en prélude à la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'eau (2026)
- Présence d'une vingtaine de chefs d'Etats

A retenir :

- Pas de déclaration politique
- Pas d'engagements individuels forts

Événements à venir

- Conférence des Nations Unies sur l'Eau 2026 : Elle sera co-présidée par le Sénégal et les Émirats Arabes Unis. Une réunion préparatoire est prévue à Dakar en décembre 2025.
- Sommet de l'UE sur les Investissements dans l'Eau (mentionné par Emile)
- Conférence des Nations Unies sur le Climat (COP) : Les collectifs ont mis en avant la nécessité de faire le focus sur les liens entre climat, eau, hygiène et assainissement et l'accompagnement que les organisations de la société civile pourraient apporter aux gouvernements sur les questions liées au climat.

Perspectives :

- Les collectifs proposent une participation de l'AAFEA à la prochaine Conférence des Parties sur le climat (COP) qui aura lieu en novembre 2025 au Brésil.
 - Ils proposent aussi d'encourager les gouvernements à inclure les représentants de la société civile dans les délégations nationales.
 - Ils ont enfin souligné l'importance du suivi des engagements pris lors des conférences internationales.

3. SESSION 5 : ÉCHANGE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ALLIANCE

Cette session s'inscrit dans la continuité des discussions engagées lors de l'atelier de l'Alliance tenu à Conakry en juin 2023. La question de la gouvernance de l'Alliance avait été beaucoup discutée. Les discussions ont d'ailleurs abouti à l'élaboration d'un draft de charte de fonctionnement de l'AAFEA. Les échanges lors de cette cinquième session de l'atelier 2024 ont tourné autour de ce draft de charte de fonctionnement. Objectif de cette session : finaliser et adopter la charte de fonctionnement. L'animation de la session a été assurée par Emile Atigaku et Moglo Komi du Cadre de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo (CCEABT) avec l'appui de Sandra Métayer.

→ *Le draft de la charte de fonctionnement de l'Alliance tel que présenté en début de session est [ici](#).*

a) Synthèse des discussions

La plupart des articles de la Charte sont stabilisés suite aux discussions tenues lors des précédents ateliers. Cependant, deux articles intègrent des scénarios différents (différentes options plus ou moins ambitieuses). Il s'agit de :

- L'article sur la gouvernance de l'Alliance
- L'article sur les ressources de l'Alliance (dont les scénarios différents découlent des scénarios de gouvernance)

Scénario de gouvernance :

- **Lokoko** : Favorise le scénario 2 pour son ambition, mais avec des ajustements :
 - Adhésion : AAFEA doit regrouper des réseaux, et l'adhésion des nouveaux membres doit être validée par le réseau fondateur, via le premier adhérent du pays.
 - Mandat : Limité à 3 ans renouvelable une fois.
 - Partenaires : Nécessité de clarifier les liens, notamment avec des partenaires non permanents comme ANEW.
- **Daouda Sanon** : Soutient le scénario ambitieux, mais exclut les dons du secteur privé douteux et souligne l'importance d'un code éthique pour encadrer ces questions.

- **Babacar Guèye** : Prévoir des conditions de démission systématique (ex. absence de participation active d'une structure), désigner deux points focaux avec une seule voix par réseau, encourager une flexibilité opportuniste pour saisir des appels à projets ou pallier l'arrêt de financements par des PTF. Il est nécessaire de définir des modalités claires au sein du collectif.

- **Mbaye Niang** : Préfère le scénario 2 avec un Copil élargi à 5 membres. Pour l'Assemblée générale (Assemblée des collectifs), il faudra clarifier qui la convoque (Copil ou coordinateur) et préciser les relations entre le Secrétariat technique, le Copil et l'AG. Pour les cotisations, il estime que cela est crucial pour renforcer le sentiment d'appartenance, quelle que soit la structure adoptée.

- **Ndongo Mané Kébé** : Suggère un mixe des deux scénarios pour garantir la viabilité.

- **Nadjiam Djirabaye** : Favorise un scénario souple et allégé, pour éviter des problèmes liés à une structure trop complexe dès le départ.

Principes de fonctionnement et documents cadres :

- **Tabalaba Boureima** : Il est important de différencier charte (principes et règles) et règlement intérieur (détails du fonctionnement).

- **Célestin Pouya** : est d'accord sur le fait qu'il faut éviter une structure trop lourde. Par ailleurs, il faudra, selon lui, clarifier les relations avec ANEW.

Identité et inclusion :

- **Silénou Blondel**: pense que le qualificatif «*francophone*» (dans le nom de l'Alliance) limite le champ géographique et institutionnel. Il propose de changer ce qualificatif par un autre plus «inclusif» et «large».

- **Célestin** : partage l'avis de Silénou. Pour lui, les défis de l'eau transcendent la langue ; il faut évaluer l'impact de ce qualificatif.

- **Moussa Thiam** : estime qu'il y a lieu de réfléchir sur le rôle des journalistes et leur niveau d'intégration dans l'Alliance, notamment dans une optique panafricaine.

Financement :

- **Célestin** : Chaque faitière doit idéalement financer ses participants pour éviter une dépendance excessive ou une situation de mendicité. En plus de cela, il faut rejeter des financements provenant d'organismes en contradiction avec les droits à l'eau et à l'assainissement.

- **Adissoda Yadjidé** : est d'accord avec l'idée de participation financière via les cotisations pour assurer l'opérationnalisation des actions de l'Alliance.

III JOUR 3

1. SUITE SESSION 5 : ÉCHANGE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ALLIANCE

A la suite des échanges sur le draft de charte de fonctionnement au Jour 2, les participant.e.s ont été divisé.e.s en quatre groupes pour travailler sur les différents scénarios proposés sur les ressources de l'Alliance (deux scénarios) et la gouvernance de l'Alliance (deux scénarios). Une animation par « stations » a été mise en place pour permettre à chacun.e de tourner et travailler sur les différents scénarios.

→ *La compilation des travaux de groupe est [ici](#)*

La restitution des travaux de groupe a été suivie d'un temps d'échange.

a) Synthèse des discussions

Gouvernance

- Le scénario 1 est jugé plus simple et souple, bien que nécessitant des précisions.
- Le scénario 2, avec portage administratif, suscite des craintes en raison de sa complexité.
- Copil : les collectifs déplorent l'absence de rôles clairement définis et suggèrent l'élection potentielle d'un président de l'Alliance.
- La mise en place du Copil est proposée pour le 1er trimestre 2025, avec un appel à candidature pour cinq membres et une réflexion sur la répartition des rôles.
- Discussion sur l'utilisation de personnel mis à disposition par les partenaires (ex. Coal), avec un besoin de management accru et de redevabilité au Copil.
- Portage administratif : L'absence de porteur administratif soulève des questions, notamment sur la gestion des financements (comment seront reçues les cotisations notamment).

Financements

- Une stratégie financière est indispensable, articulée autour : d'un plan d'action et d'une stratégie de mobilisation des ressources (proposée pour le 2^e trimestre 2025), des contributions de partenaires comme la Coalition Eau, de la recherche de financements supplémentaires, de montage de projets et consortiums
- Question des cotisations : à clarifier en l'absence d'un porteur administratif.
- **Tabalaba** : Favorable au scénario 1, mais il doit être davantage précisé pour un démarrage progressif.
- **Sandra** : Le scénario 2 paraît trop complexe avec de nombreuses limites.
- **Babacar** : Préconise de conserver le scénario 1 tout en y adjoignant un portage administratif.
- **Emile** : Propose un mandat du Copil de trois ans, renouvelable une fois ou partiellement (avec un tiers restant).

A l'issue des échanges, il a été retenu la structuration suivante :

1. L'Assemblée des collectifs de l'Alliance

- **Composition** : Regroupe tous les collectifs nationaux membres de l'Alliance, représentés par leurs points focaux.
- **Fonctionnement** : Trois réunions virtuelles annuelles, avec un atelier en présentiel sous réserve de financements. Les décisions sont prises par consensus ou, à défaut, par vote à la majorité simple (1 voix par collectif).
- **Attributions** : Élit les membres du Comité de pilotage (COFIL) au suffrage universel.
- **Priorités** : Renforcement des capacités, plaidoyer, partenariats et finances.

2. Le Comité de pilotage (Copil)

- **Composition** : 5 collectifs membres, représentés par deux points focaux, désignés par consensus ou élus à la majorité simple.
- **Mandat** : Trois ans, renouvelable partiellement au 2/5, puis au 3/5.

- **Attributions** : mise en œuvre des décisions de l'Assemblée, supervision des activités, représentation de l'Alliance, recherche de financements, gestion budgétaire, et présentation d'un plan d'action annuel à l'Assemblée et recrutement du personnel du Secrétariat permanent.

3. Le Secrétariat permanent

- **Composition** : Personnel rémunéré, recruté par le Copil.

- **Missions** : Animation et secrétariat des réunions, coordination des activités collectives. Recherche de ressources financières, gestion de la communication interne/externe. Veille stratégique, alerte, et soutien au dynamisme de l'Alliance.

Sur la question du portage administratif de l'Alliance et de la gestion des fonds de l'Alliance :

- Il a été retenu qu'un porteur administratif permanent est désigné parmi les membres de l'Alliance sur proposition du Copil et validation par l'Assemblée des collectifs.

- **Responsabilités** : Gestion des financements internes pour en particulier gérer les cotisations.

- Pour les financements extérieurs, ceux-ci peuvent être perçus par un consortium autour d'un projet intégrant une partie des membres de l'Alliance (la gestion des fonds relevant des règles du consortium). Il peut aussi y avoir des fonds mis à disposition par des partenaires comme la Coalition Eau pour des activités de l'Alliance mais qui n'implique pas de transferts financiers vers l'Alliance (par exemple le paiement du salaire de la personne mise à la disposition de l'Alliance par la Coalition Eau).

Les modifications ont été apportées directement au cours de la séance dans le document, par les animateurs de la session, puis le document a été « nettoyé » par le Secrétariat.

→ *La nouvelle version de la Charte est disponible [ici](#).*

IV JOUR 4

1. SESSION 6 : MOBILISER DES FINANCEMENTS POUR L'AAFEA

Cette session a été consacrée aux stratégies de mobilisation de financements pour l'Alliance. Elle a été animée par Joséphine Carole Mboubé et Silénou Blondel de l'Alliance pour la Maîtrise de l'Eau (AME) du Cameroun avec l'appui de Sandra Métayer.

La session a été déroulée sous format travaux de groupes. Trois groupes ont ainsi été constitués pour des travaux de groupes en deux temps :

1. Analyse SWOT de l'AAFEA en matière de mobilisation de financements,
2. Cartographie des bailleurs, idées de mobilisation des ressources et approches pour le montage de projets en consortium

→ *Les travaux de groupes sont [ici](#)*

a) Synthèse des restitutions des travaux de groupes

Sur l'analyse SWOT de l'AAFEA en matière de mobilisations de financements, les travaux de groupes ont abouti aux résultats ci-dessous.

1. Forces

- Réseau multi-pays, diversifié et structuré en consortium
- Forte crédibilité et légitimité grâce à l'expertise des membres

-
- Expérience en mobilisation des ressources et partenariats actifs dans plusieurs pays
 - Partenariats solides avec des organisations reconnues (Coalition Eau, Gret, WaterAid)
 - Dynamisme et bonne structuration de la gouvernance
 - Capitalisation des expériences passées et existence d'un soutien financier par la Coalition Eau jusqu'en 2027
 - Ressources humaines disponibles

2. Faiblesses

- Manque d'expérience et de stratégie claire pour mobiliser des fonds
- Faible préparation de projets au sein de l'Alliance et absence de personnel dédié au financement
- Dépendance financière vis-à-vis d'un seul partenaire (Coalition Eau)
- Absence de statut légal, déficit d'harmonisation interne, et manque de fonds propres
- Image francophone de l'Alliance, limitant peut-être son attractivité internationale

3. Opportunités

- Contexte international favorable au financement WASH et au financement climatique
- Développement de mécanismes de financement endogènes dans certains pays (ex. Burkina Faso avec la Contribution Financière d'Eau)
- Soutien régulier de partenaires et opportunités via l'UE (guichet « acteurs non étatiques »)
- Préférence des bailleurs pour les réseaux collaborant en consortium
- Croissance des organisations internationales investissant dans le WASH
- Mobilisation accrue des collectivités locales pour la recherche de financement

4. Menaces

- Contexte politique et sécuritaire instable dans certains pays
- Réduction de l'aide internationale au développement
- Risque de rupture diplomatique ou suspension des activités de l'Alliance
- Risque d'instrumentalisation de l'Alliance par des acteurs externes
- Manque de clarté et de maîtrise des appels à projets, freinant la participation à des financements

S'agissant de la cartographie des bailleurs, des idées de mobilisation de financements pour l'Alliance et de l'approche pour le montage de projet en consortium, les discussions ont permis de relever les points suivants :

1. Cartographie des bailleurs potentiels

Au delà de son partenaire historique qui est la Coalition Eau, l'AAFEA peut se rapprocher d'un réseau varié de bailleurs institutionnels et organisationnels, notamment :

USAID, Ambassade des Pays-Bas, AFD, KfW/GIZ, JICA, coopération suédoise, ENABEL, Fonds vert pour le climat, Union Européenne, UNICEF, Banque mondiale, Banque africaine de développement (BAD), WaterAid, Save the Children, Terre des Hommes, SWA, End Water Poverty, et d'autres (Cf travaux de groupes [ici](#))

2. Idées pour la mobilisation des financements

Activités stratégiques :

- Renforcement des capacités des membres et plaidoyer en faveur de la redevabilité dans le secteur WASH (eau, assainissement et hygiène).
- Promotion du droit humain à l'eau et à l'assainissement (DHEA).
- Intégration des thématiques liées au climat pour capter des financements verts.
- Organisation de conférences de bailleurs pour présenter la stratégie de l'Alliance.

Approches techniques :

- Répondre aux appels d'offres et aux appels à projets, y compris ceux à dimension communautaire et multi-pays.
- Préparer des propositions de projets spécifiques et ponctuelles.
- Collaborer avec le secteur privé pour diversifier les financements.

3. Approches pour le montage de projets en consortium

- Adopter une approche géographique basée sur les enjeux géopolitiques spécifiques des zones ciblées.
- Mettre en place un dispositif technique de collecte de fonds au niveau national, porté par des membres solides de l'Alliance.
- Inscrire les objectifs de mobilisation dans le cadre administratif et institutionnel des projets.
- Promouvoir des consortiums structurés, appuyés par des membres ayant une forte capacité institutionnelle, notamment pour pallier l'absence de statut juridique de l'AAFEA.

b. Synthèse des discussions

Babacar :

- Certaines organisations mentionnées ne sont pas des bailleurs mais des partenaires techniques et financiers (PTF) qui, elles-mêmes, recherchent des fonds. Il est nécessaire de dissocier clairement les bailleurs des partenaires.
- Différencier les idées de projets des idées de mobilisation des financements.

Tabalaba :

- Peu importe qu'il s'agisse de PTF ou de bailleurs : toute structure qui contribue à répondre aux besoins financiers de l'Alliance est pertinente.
- Pour mobiliser des fonds, il est crucial de proposer des idées de projets « bancables », c'est-à-dire attractifs pour les bailleurs.

Célestin :

- Les PTF, notamment des ONG, peuvent jouer un rôle clé pour atteindre certains bailleurs difficiles d'accès directement, comme la BAD, qui travaille souvent via des gouvernements ou des ONG expérimentées.
- Le Fonds climat est une opportunité majeure, mais les appels à projets ciblent souvent des pays spécifiques. Il faut donc aligner les réponses aux critères définis par les bailleurs, notamment en termes d'audits organisationnels et financiers, où certaines ONG locales peuvent manquer

d'expérience. Il faut donc tenir compte des critères suivants : la capacité à répondre aux conditionnalités des bailleurs et la pertinence des projets soumis selon les appels à propositions.

Daouda :

- Le secteur privé représente une piste intéressante à explorer pour diversifier les financements.

Blondel :

- De nouvelles opportunités émergent, comme le Fonds biodiversité ou le fonds pour les pertes et dommages, qui nécessitent une attention particulière.
- Les événements internationaux sont des occasions à saisir pour établir des relations avec les bailleurs et renforcer l'Alliance.
- Pour réussir à mobiliser des fonds, il est essentiel d'améliorer la visibilité de l'Alliance via des plateformes comme LinkedIn.

Carole :

- La mobilisation des financements en consortium nécessite une réflexion structurée. En tant que faitières, les actions menées doivent être organisées pour maximiser les synergies et attirer des partenaires.

Alassane :

- La Coalition Eau travaille déjà sur le plan de la visibilité de l'AAFEA. Une page LinkedIn de l'Alliance a été lancée il y a 7 mois et elle a rapidement atteint près de 500 abonnés, ce qui est encourageant.
- Le site web de l'Alliance sera lancé en 2025, renforçant davantage la visibilité et la communication.

Ndongo :

- Une cartographie des membres de l'Alliance serait utile pour mieux connaître leurs actions respectives, faciliter les échanges et identifier les complémentarités.

2. VISITE D'UN PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU

Dans l'après-midi du jour 4 de l'atelier, les participant.e.s de l'atelier de l'Alliance ont visité le projet de Gestion intégrée des ressources en eau au niveau local (Girel) mis en œuvre par l'ONG Gret et la Direction de la Gestion et de la planification des ressources en Eau (DGPRE). Hamet Diallo, chef de projet au Gret, nous a présenté cette initiative de Gire locale.

Le projet Girel intervient dans la zone des Niayes, frange littorale qui va de Dakar (ouest du pays) à Saint-Louis (nord-ouest du pays). Cette zone fait face à plusieurs problématiques : difficulté d'accès à l'eau productive alors que la zone produit entre 60 et 70 % des produits maraîchers du Sénégal, présence de plusieurs industriels qui exploitent les ressources en eau et accusés de polluer la nappe phréatique, problème d'accès à l'eau potable dans une zone qui abrite de nombreux forages alimentant la capitale (Dakar), etc.

Le projet Girel promeut une gouvernance partagée des ressources en eau dans la zone des Niayes. Dans cette perspective, il a appuyé la mise en place de Plateformes locales de l'Eau (PLE) dans les communes des Niayes. Les PLE sont des instances locales de dialogue autour de la gestion durable des ressources en eau. Pour accomplir pleinement leurs missions, elles se sont dotées de Plans locaux Gire (PLGIRE) qui intègrent les différentes activités qu'elles vont mettre en œuvre dans les communes.



Photos 6, 7, 8 et 9 : Quelques photos de la visite terrain

Les points suivants ont été soulignés lors de la visite terrain :

1. Organisation et actions de la plateforme locale

La plateforme locale est bien structurée et s'investit dans des actions concrètes, notamment :

- Recensement des infrastructures hydrauliques et levées pour mesurer les volumes d'eau disponibles, formation des membres en partenariat avec la DGPRE (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau)
- Reboisement de filaos pour protéger le littoral
- Enquêtes et sensibilisation sur des thématiques environnementales : assainissement en milieu scolaire et utilisation de pesticides.

Enjeux et défis

- La nappe phréatique recule, obligeant à creuser des puits de plus en plus profonds (entre 15 et 45 mètres), ce qui complique l'accès à l'eau.
- Une rationalisation de l'utilisation de l'eau est nécessaire pour préserver cette ressource.
- Révolution hydroagricole : Des transformations importantes dans l'exploitation des ressources hydriques pour l'agriculture sont en cours, nécessitant des ajustements structurels.

Problèmes financiers :

- Accès limité des producteurs maraîchers au financement, aggravé par le coût élevé des emprunts.

V JOUR 5 :

1. SESSION 7 : PLAN D'ACTION 2025 DE L'AAFEA

Cette session a été animée par Nadjiam Djirabaye et Solngar Klamadji de l'Association pour la Défense des Consommateurs (ADC, Tchad) avec l'appui de Sandra. Elle a démarré par une présentation synthétique des idées d'activités de l'Alliance pour l'année 2025 et éventuellement 2026, issues des précédentes sessions de l'atelier. Les activités proposées s'articulent autour des trois axes de la stratégie partenariale de l'AAFEA : plaidoyer, renforcement de capacités et fonctionnement.

→ La présentation des idées d'activités est [ici](#)

Après la présentation des idées d'activités faite par Sandra, un temps d'échange a été ouvert pour apprécier les activités présentées et y apporter des ajustements au besoin.

a. Synthèse des discussions

Quelques réactions générales sur les activités présentées :

Emile Atigaku : Nous avons discuté de l'opportunité de créer un site web dédié à l'Alliance. Pensez-vous qu'il serait pertinent d'y intégrer des pages spécifiques pour les 9 ou 10 plateformes régionales, afin de mieux structurer l'information et de donner une visibilité à chacune d'elles ?

Alassane K. Sagna : Oui, c'est tout à fait possible. Cela permettrait non seulement de renforcer le contenu global du site, mais aussi de mettre à disposition des documents produits par les différents collectifs, offrant ainsi une ressource centralisée pour tous les membres. Cette idée mériterait d'être incluse dans la note technique de conception du site.

Lokoko : Pour information, je tiens à préciser que je ne fais pas partie du groupe WhatsApp lié à ces activités.

Moglo Komi : Y a-t-il un calendrier précis ou un timing défini pour la mise en œuvre des activités dont nous discutons ?

Nadjiam Djirabaye : Le calendrier précis reste à définir, mais c'est effectivement un des axes sur lesquels nous allons travailler dans la session.

Felix Adégnika : En ce qui concerne le courrier collectif adressé aux chefs d'État, pouvez-vous clarifier son objectif principal et le type d'impact que nous espérons atteindre grâce à cette démarche ?

Lokoko : L'idée est d'envoyer ce courrier pour informer les chefs d'État de l'existence de l'Alliance, afin qu'ils prennent conscience de notre initiative et de nos objectifs.

Dambadji Ousmane : Il est essentiel que chaque membre s'implique activement dans la promotion de la plateforme. Cela renforcera sa visibilité et sa portée.

Diallo Mariama Dalanda : Effectivement, les courriers collectifs sont des outils stratégiques qui nous permettent d'atteindre une visibilité accrue. Ils contribuent à faire passer notre message de manière coordonnée et efficace.

Échanges sur l'axe 1 : Plaidoyer

Lokoko : Nous devons nous concentrer sur trois priorités réalistes et réalisables pour cette année.

1. Outils de vulgarisation : Il est essentiel d'élaborer des outils pédagogiques pour expliquer le Droit Humain à l'Eau et à l'Assainissement (DHEA) et les diffuser au cours du premier trimestre.
2. Visites croisées : Organiser des échanges sur le terrain entre les membres du collectif, ce qui serait prévu pour le deuxième trimestre.
3. Mobilisation médiatique : Profiter de la Journée de reconnaissance du DHEA, le 28 juillet (troisième trimestre), pour générer une couverture médiatique significative.

Nous devrions viser à organiser au moins une activité stratégique par trimestre.

Emile Atigaku : Pour le premier trimestre 2025, je propose de prioriser les points 1 et 2. Concernant la vulgarisation du DHEA, il serait pertinent de l'articuler avec les enjeux liés à l'eau, l'assainissement (WASH) et le climat, notamment si nous visons des financements climatiques. En parallèle, une activité d'information ciblant les chefs d'État pourrait être élargie pour inclure d'autres partenaires techniques et financiers ainsi que des guichets climatiques.

Aziz Faye : Concernant le courrier destiné aux chefs d'État au nom de l'Alliance, qui en sera le signataire principal ? De plus, je ne suis pas certain de bien comprendre l'objectif des outils de vulgarisation mentionnés. Nos publications actuelles constituent déjà des supports solides pour le plaidoyer. Quelle valeur ajoutée ces nouveaux outils apporteront-ils ? Enfin, sur la question de la constitutionnalisation du DHEA, elle pourrait poser problème, car tous les pays de l'Alliance n'en sont pas encore au même niveau d'avancement.

Lokoko : Pour les signatures du courrier, je propose que chaque structure membre signe au nom de son pays, en précisant les affiliations nationales.

Célestin Pouya : Avant d'envoyer un courrier aux chefs d'État, il faut clarifier son contenu. Quel message voulons-nous réellement transmettre, et est-ce la bonne cible ? En outre, il faut éviter de rester cantonnés à notre zone de confort en parlant uniquement des DHEA. Par exemple, au Burkina Faso, nous avons dépassé cette phase grâce à un projet de cinq ans sur l'ABDH. Le DHEA est une approche, pas une finalité. Nous devrions élargir notre champ d'action, notamment en abordant les enjeux climatiques.

Émile : Effectivement, il serait pertinent de produire un outil de vulgarisation qui lie le DHEA aux problématiques climatiques, en vue d'une plus grande mobilisation.

Félix Adégnika : Nous devons prioriser les actions qui demandent peu de ressources spécifiques. À titre d'exemple, le document produit par la POSCEAS sur la vulgarisation des DHEA pourrait être utilisé avec seulement quelques ajustements. Par ailleurs, il est essentiel de promouvoir notre site web et de lancer une campagne collective sous l'égide de l'AAFEA. Mettre l'hygiène et l'assainissement dans les priorités nationales est crucial, car très peu de pays atteindront l'objectif 6.2 des ODD à ce rythme.

Babacar Guèye : Sur la question de la constitutionnalisation, nous devrions nous concentrer sur ce que cela a déjà apporté, car les gouvernants ne comprennent pas toujours bien l'enjeu.

Émile Atigaku : La révision des CDN (Contributions Déterminées au niveau National) commencera début 2025, et la COP est prévue pour novembre de la même année. Au Togo, par exemple, six mois avant la COP, des consultations multi-acteurs sont organisées, offrant une opportunité pour remonter certains projets et proposer des indicateurs liés à l'eau et à l'assainissement.

Nadjiam Djirabaye : Le collectif pourrait-il mettre à disposition des outils pratiques pour ses membres, comme des messages ou des informations clés ?

Célestin Pouya : Dès janvier, la révision des CDN débutera, et un atelier SWA inclura une session dédiée de six heures. WaterAid prévoit de diffuser des outils à l'échelle mondiale et d'organiser une rencontre internationale. Ces ressources seront précieuses pour renforcer les capacités sur WASH et climat. Il est également crucial de s'assurer que chaque pays intègre les priorités EAH dans les CDN et d'œuvrer à participer aux délégations nationales pour la COP.

Sandra Métayer : Pour augmenter les financements, il est nécessaire de développer des stratégies de plaidoyer adaptées aux niveaux nationaux. L'Alliance, bien qu'elle soit sous-régionale, pourrait être utile pour comparer les performances entre pays, mais elle n'est pas la bonne échelle pour des actions de plaidoyer direct envers les gouvernements nationaux.

Moglo Komi : Nous pourrions travailler à la conception d'un guide de plaidoyer visant l'accroissement des financements.

Échanges sur l'axe 2 : Renforcement de capacités

Célestin Pouya : Les deux axes de renforcement des capacités identifiés, à savoir les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et les comptes WASH, sont particulièrement pertinents. Le Burkina Faso pourrait animer une session sur les CDN. Il pourrait également collaborer avec le Mali pour animer une session dédiée aux comptes WASH.

Félix Adégnika : À propos des comptes WASH, quel en serait l'objectif principal ? L'OMS supervise déjà ces travaux, et les Organisations de la Société Civile (OSC) y participent généralement.

Célestin Pouya : Il est inconcevable d'aborder la question des comptes WASH sans impliquer pleinement la société civile. Il est impératif de renforcer les capacités des OSC sur ce sujet afin qu'elles puissent jouer un rôle actif et informé dans ces processus. Le processus des comptes WASH n'est pas maîtrisé par la plupart des collectifs de l'Alliance.

Tabalaba Boureima : Ces comptes sont des outils précieux pour les pays, car ils permettent de mieux comprendre les flux financiers dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH).

Nadjiam Djirabaye : Je propose de planifier une première session sur les CDN dès le premier trimestre, suivie d'une session sur les comptes WASH, à organiser au cours du deuxième ou du troisième trimestre.

Sandra Métayer : La Coalition Eau peut jouer un rôle de soutien en mobilisant un expert pour un appui-conseil sur des aspects tels que la stratégie de mobilisation de fonds, les formations en ligne, ou encore la production d'outils pédagogiques adaptés.

Félix Adégnika : Un autre enjeu réside dans la structuration des faîtières au niveau national. Dans certains pays, il existe un dédoublement des réseaux, ce qui nuit à l'efficacité et à la coordination.

Sandra Métayer : Il est essentiel que les acteurs s'organisent au niveau national pour établir une faîtière unique, reconnue et légitime, capable de rassembler tous les intervenants et de parler d'une seule voix.

Émile Atigaku : Cette organisation passe également par le renforcement de la notoriété nationale des faîtières et leur reconnaissance officielle par les autorités nationales.

Échanges sur l'axe 3 : Fonctionnement de l'Alliance

Nadjiam Djirabaye : La finalisation de la Charte et la mise en place du Comité de pilotage (Copil) seront réalisées en ligne, en début d'année, ce qui permettra d'accélérer le processus tout en assurant une participation élargie des membres.

Babacar Guèye : Je suis en accord avec les éléments mentionnés. Cependant, à quel moment le plan d'action sera-t-il pleinement approprié par le Copil ? Une fois finalisé, le Copil pourrait se réunir pour intégrer les derniers éléments et valider le document.

Sandra Métayer : Il est important de ne pas attendre la finalisation complète de tous les processus pour avancer sur certaines actions en parallèle. Par exemple, des sessions en ligne sur les CDN pourraient déjà être planifiées pour gagner du temps et répondre à des besoins urgents.

→ Synthèse des activités de l'Alliance pour l'année 2025, voire 2026 (voir en ligne [ici](#))

Discussion sur le nom de l'Alliance :

Après ce temps d'échange sur le plan d'action 2025 de l'AAFEA, les collectifs ont jugé nécessaire de rediscuter du nom de l'Alliance notamment du qualificatif «*francophone*» qui semble gênant dans le contexte actuel selon certains membres (se définir par rapport à un passé historique colonial) et réduit un peu le champs d'intervention de l'Alliance.

Les collectifs ont ainsi fait plusieurs propositions de noms tout en maintenant le sigle AAFEA. Ces propositions ont été suivies d'un vote pour l'adoption d'un nouveau nom ou le maintien de l'actuel.

- 1) Alliance Africaine de l'Eau et de l'Assainissement (AAfEA) a obtenu **1 voix**
- 2) Alliance Africaine Fédératrice pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) a obtenu **6 voix**
- 3) Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) a obtenu **2 voix**
- 4) Alliance Africaine de Faïtières pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) a obtenu **12 voix**

La proposition 4 ayant obtenu la majorité des voix, le sigle AAFEA se décline désormais ainsi : **Alliance Africaine de Faïtières pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA)**. Il a été convenu que cette nouvelle déclinaison entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2025. Cette évolution du nom implique également la mise à jour du logo de l'Alliance et de certains outils de communication comme la plaquette de présentation. Ce travail sera fait au premier trimestre 2025.

2. SESSION 8 : POINT SUR LE PARTENARIAT SWA ET SUR ANEW

La dernière session de l'atelier AAFEA a été consacrée au partenariat Sanitation and Water for All (SWA) et ANEW. Elle a été présentée par Sareen Malik de ANEW.

→ La présentation SWA est [ici](#)

a) Synthèse des points abordés

Quelques actualités dans le domaine du WASH en Afrique

- Une nouvelle politique africaine de l'eau et de l'assainissement est actuellement en cours d'élaboration, en remplacement de celle adoptée en 2008, devenue obsolète face aux défis actuels.
- En mai prochain, se tiendra la Pan-African Implementation and Partnership Conference on Water (PANAFCON-3). Cette conférence, accueillie par la Zambie, sera un moment clé pour définir la vision continentale en matière d'eau et d'assainissement. Les frais d'inscription à cet événement seront gratuits, et chaque pays est invité à préparer des fiches thématiques détaillant ses priorités et attentes spécifiques pour cette rencontre pan-africaine. Avant la conférence, des consultations seront organisées à différents niveaux, d'abord au sein des pays, puis à l'échelle continentale, afin d'assurer une large représentativité et une adhésion collective aux conclusions.
- La Africa Water Policy, dont l'élaboration implique 8 groupes de travail au sein de la Partnership Coordination Platform (PCP) de AMCOW, est prévue pour être finalisée d'ici décembre. Elle sera ensuite présentée aux chefs d'État en mars de l'année suivante. Parmi ces groupes de travail, ANEW est chargé des questions liées au genre.
- Le thème de la conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026 sera axé sur **le genre et les inégalités**, un sujet crucial pour promouvoir une approche inclusive et équitable de la gestion

des ressources en eau. Une réunion préparatoire aura également lieu à Dakar, offrant un espace spécifique pour la société civile. Cet espace permettra aux organisations de présenter leurs recommandations et de contribuer activement au processus décisionnel.

Quelques informations en lien avec le SWA

- L'organisation prévoit de modifier sa structure de gouvernance afin de la rendre plus inclusive et efficace. Actuellement, les discussions et prises de décisions sont dominées par un petit groupe de participants. Pour remédier à cela, un consultant a été engagé afin de proposer des améliorations concrètes au mode de gouvernance. En attendant l'application des changements, les mandats du Président et de la Vice-Présidente ont été prolongés jusqu'en 2026.
- Trois grands dossiers sont en cours :

1. Soutien aux initiatives des Chefs d'État

Le partenariat travaille à appuyer les initiatives où les chefs d'État s'engagent publiquement à prioriser les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Cet engagement se concrétise souvent par la signature d'une déclaration officielle. Toutefois, obtenir ces signatures n'est pas toujours évident. Certains pays ont déjà franchi cette étape, notamment le Soudan du Sud, le Ghana, et le Malawi.

Lorsque ces déclarations sont signées, cela facilite le déblocage de financements importants par des partenaires tels que l'UNICEF et la Banque Mondiale. Par ailleurs, des organisations comme SWA et ANEW proposent des micro-subventions pour soutenir les organisations de la société civile qui s'impliquent activement dans cette initiative.

Le Africa Investment Program regroupe également tous les chefs d'État africains et constitue une plateforme pour des levées de fonds massives. Cependant, la plupart des projets proposés dans ce cadre concernent des infrastructures de grande envergure, comme les barrages, laissant parfois de côté des initiatives locales plus modestes mais tout aussi importantes.

2. Atelier sous-régional de SWA

Un atelier sous-régional est organisé par SWA du 17 au 19 décembre à la Somone. Plusieurs collectifs de l'AAFEA y participeront car leur pays ont été invités à cette rencontre.

3. Réunion des ministres du secteur

Une réunion dédiée aux ministres en charge de l'eau et de l'assainissement est également en préparation. Là encore, les informations sur la date et le lieu exacts restent à confirmer.

Quelques informations en lien avec ANEW :

- Les élections pour les 11 sièges du Steering Committee ont été retardées en raison de problèmes administratifs liés à la réglementation des associations au Kenya, où l'organisation est enregistrée. Les sièges à pourvoir sont répartis comme suit :
 - 2 sièges pour l'Afrique francophone
 - 2 sièges pour l'Afrique australe
 - 3 sièges pour le Kenya, en raison de l'enregistrement de l'organisation dans ce pays
 - 1 siège pour l'Afrique de l'Est anglophone
 - 1 siège pour l'Afrique du Nord
 - 2 sièges réservés à des conseillers provenant d'organisations régionales comme AMCOW (African Ministers' Council on Water) et la Nile Basin Organisation

Un appel sera lancé à l'AAFEA pour qu'elle désigne deux personnes d'ici la fin du mois de janvier. Ces personnes devront ensuite être validées par le gouvernement du Kenya conformément à la réglementation locale.

- Financements et initiatives en cours :

1. Finances d'ANEW :

ANEW a reçu un financement de la part de Simavi, une organisation basée aux Pays-Bas, pour des projets axés sur les questions de genre. Une partie de ce financement pourra être utilisée pour engager des consultants afin de renforcer les capacités des équipes et intégrer ces activités dans les programmes en cours.

2. Fair Water Footprint :

Cette initiative, portée par des acteurs britanniques, vise à promouvoir une gestion équitable et durable des ressources en eau à travers des partenariats stratégiques et des actions concrètes.

3. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE L'ATELIER

Le onzième atelier de l'AAFEA a été clôturé sous la présence effective du ministre sénégalais de l'hydraulique et de l'assainissement, Dr Cheikh Tidiane Dièye. Tour à tour, Aziz Faye de la POSCEAS, Sandra Métayer de la Coalition Eau et le ministre ont pris la parole pour souligner l'importance de cet atelier d'échange, notamment en termes de renforcement de capacités des organisations de la société civile de l'eau et de l'assainissement. Le ministre, issu de la société civile, a exprimé sa joie de voir cette union entre collectifs de la société civile d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui ont uni leurs voix pour amener les États à faire des problématiques d'eau et d'assainissement une priorité absolue. Il se dit prêt à accompagner les initiatives de l'Alliance notamment lors de son prochain mandat au sein du Conseil des ministres africains en charge de l'eau et de l'assainissement (AMCOW). Il présidera cette structure en 2025.

A la suite des discours de clôture, la déclaration finale de l'atelier, appelée **déclaration du Lac Rose**, a été lue devant le ministre par Joséphine Carole Mboubé de l'Alliance pour la Maîtrise de l'Eau (AME, Cameroun). Cette déclaration reprend les principaux messages de la publication multi-pays de l'AAFEA. Elle a ensuite été officiellement remise au ministre.

→ La déclaration du Lac Rose est à lire [ici](#)

La cérémonie de clôture a été suivie d'un point de presse et d'un cocktail de clôture.





Photos 10, 11, 12 et 13 : Quelques photos de la cérémonie de clôture de l'atelier

VI ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participant.e.s de l'atelier

Participants internationaux

Pays	Organisation	Participant
Bénin	CANEA	Félix Adégnika
Bénin	CANEA	Adissoda EPSE Gbedo Yadjide Bitoye Francisca
Burkina Faso	SPONG	Célestin Pouya
Burkina Faso	SPONG	Fatmata Bance
Cameroun	AME	MBOUBE Joséphine Carole
Cameroun	AME	SILENOU DEMANOU Blondel
Mali	CN-CIEPA	Tabalaba Boureima
Niger	CCOAD	Abdou Mamane (Lokoko)
Niger	CCOAD	Ousmane Dambadji
République de Guinée	CNAPE	Mongono Saa ELIE
République de Guinée	CNAPE	MARIAMA DALANDA DIALLO
Tchad	ADC	Nadjiam Djirabaye
Tchad	ADC	Solngar Klamadjij
Togo	CCEABT	MOGLO Komi
Togo	CCEABT	ATIGAKU Kossi Afelete (Emile)

Participants nationaux (POSCEAS)

Participant.e	Organisation
Abdoul Aziz Faye	POSCEAS/ ONG Le Partenariat
Ndongo Mané Kébé	POSCEAS

Daouda SANON	POSCEAS/ACRA
Babacar GUEYE	POSCEAS/Gret
Mbaye NIANG	POSCEAS/CONGAD
Moussa THIAM	POSCEAS/Cadre d'Actions des Journalistes sur l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement au Sénégal (CRAJHEA)

Participants Coalition Eau

Pays	Organisation	Participant
France	Coalition Eau	Sandra Métayer
Sénégal	Coalition Eau	Alassane K. Sagna

Participants invités/Partenaires externes

Pays	Organisation	Participant
Sénégal	Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement du Sénégal	Dr Cheikh Tidiane Dièye (ministre)
Sénégal	Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement du Sénégal	Oumar Sène (Directeur de l'assainissement)
Kenya	ANW	Sareen Malik
Sénégal	Action Contre la Faim	Mathilde Tuffigo
Sénégal	Action Contre la Faim	Claire Milhet

Annexe 2 : Programme de l'atelier

MERCREDI DÉCEMBRE	11	ACTIVITÉS	Lead de la session	Appui lead
9h		Accueil des participants		
9h15-10h		Ouverture de l'atelier par les organisateurs et les autorités (si présentes) <ul style="list-style-type: none"> - POSCEAS (Aziz) <i>7 minutes</i> - Gret (Iba) <i>7 minutes</i> - Coalition Eau (Sandra) <i>7 minutes</i> - Directeur de l'assainissement (Oumar Sène) Tour de table des participant.e.s (Moussa) Rappel des objectifs et du programme de l'atelier (Alassane)	Un membre du bureau de la POSCEAS	Alassane
10h-11h00		Session 1 : Partage d'expériences de plaidoyer sur les DHEA et/ou sur les activités de valorisation/plaidoyer en lien avec la publication multi pays de l'Alliance <ul style="list-style-type: none"> - Présentations des collectifs 	SPONG	Alassane
11h00-11h15		<i>Pause café</i>		
11h15-13h00		(Suite) session 1 : Partage d'expériences de plaidoyer sur les DHEA et sur les activités de valorisation/plaidoyer en lien avec la publication multi pays de l'Alliance <ul style="list-style-type: none"> - Présentations des collectifs 	SPONG	Alassane
13h00 – 13h30		Session 2 : Activités de plaidoyer de l'AAFEA sur les DHEA <ul style="list-style-type: none"> - Introduction de la session 2 de l'après-midi 	CANEA	Alassane
13h30 - 15h00		Déjeuner		

15h00 – 17h00	Session 2 (suite) : Activités de plaidoyer de l'AAFEA sur les DHEA <ul style="list-style-type: none"> - Discussions pour identifier des idées activités conjointes de plaidoyer de l'AAFEA sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement 	CANEA	Alassane
---------------	---	-------	----------

JEUDI 12 DÉCEMBRE	ACTIVITÉS	Lead de la session	Appui lead
9h00- 9h10	Ouverture de la journée <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du programme de la journée 		
9h10-11h00	Session 3 : Plaidoyer sur les DHEA en contexte de crise et de transition politique <ul style="list-style-type: none"> - Partage d'expériences - Discussions 	CN-CIEPA	Alassane
11h00-11h15	<i>Pause café</i>		
11h15-12h45	Session 3 (suite) : Plaidoyer sur les DHEA en contexte de crise et de transition politique <ul style="list-style-type: none"> - Partage d'expériences - Discussions 	CN-CIEPA	Alassane
12h45-13h30	Session 4 : Échange sur les processus régionaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> - Présentation - Discussions 	Sandra	
13h30 -15h00	Déjeuner		
15h00-15h30	(suite) Session 4 : Échange sur les processus régionaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> - Présentation - Discussions 	Sandra	

15h30 – 17h00	Session 5 : Échange sur le fonctionnement de l'AAFEA <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du draft de Charte de fonctionnement - Identification des enjeux de fonctionnement à discuter 	CCEABT	Sandra
---------------	---	--------	--------

VENDREDI DÉCEMBRE	13	ACTIVITÉS	Lead de la session	Appui lead
9h00- 9h05		Ouverture de la journée <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du programme de la journée 		
9h05 -12h30		(suite) Session 5 : Échange sur le fonctionnement de l'AAFEA <ul style="list-style-type: none"> - Échange sur les enjeux identifiés (groupes de travail ou autre animation) - Restitutions 	CCEABT	Sandra
12h30-15h30		<i>Break (pause déjeuner + prière du vendredi pour certains)</i>		
15h30– 17h00		(Suite) Session 5 : Échange sur le fonctionnement de l'AAFEA <ul style="list-style-type: none"> - Temps d'échange - Adoption de la Charte revue 	CCEABT	Sandra

SAMEDI DÉCEMBRE	14	ACTIVITÉS	Lead de la session	Appui lead
9h00- 9h05		Ouverture de la journée <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du programme de la journée 		
9h05 -11h00		Session 6 : Mobiliser des financements pour l'AAFEA <ul style="list-style-type: none"> - Échanges sur les leviers, opportunités, et besoins de renforcement des collectifs pour lever des financements - Brainstorming sur l'activité d'assistance technique que peut mener la Coalition Eau pour le renforcement de capacités sur le montage 	AME	Sandra

	de subvention en consortium		
11h00-11h15	<i>Pause café</i>		
11h15– 13h30	Session 7 : Discussion ouverte sur un sujet non identifié à l'avance - Échanges sur un ou des sujets survenus pendant la semaine et proposés par les participants		
13h30 -15h00	Déjeuner		
15h – 18h 00	Visite de terrain	Hamet et Valérian (Gret)	Alassane

DIMANCHE DÉCEMBRE	15	ACTIVITÉS		
		Quartier libre Activité en option l'après-midi : Visite parc animalier Le Mboss		

LUNDI 16 DÉCEMBRE	ACTIVITÉS	Lead de la session	Appui lead
9h00- 9h05	Ouverture de la journée - Présentation du programme de la journée		
9h05 -11h00	Session 8 : Point sur le plan d'action 2025 de l'AAFEA - Brainstorming à partir des discussions tenues pendant l'atelier	ADC	Alassane
11h00-11h15	Pause café		
12h15 – 13h30	Session 9 : Point Update ANEW et SWA - Présentation Sareen Malik - Discussions	Sareen	

13h30 -15h00	Déjeuner		
15h – 16h00	Bilan général de l'Atelier <ul style="list-style-type: none">- Parole aux collectifs- Synthèse de l'atelier et prochaines étapes- Clôture de l'atelier et cocktail- Photo de famille et point de presse	Alassane	

Annexe 3 : Retombées médiatiques de l'atelier

Médias	Types	Ressources
Leral TV	Chaîne Youtube du site d'info Leral.net	Interview Sandra à partir de 14:15 https://www.youtube.com/watch?v=ulzWXIrhDS4
7 TV	Télévision	Extrait Interview version française (Sandra) à partir de 13:09 https://www.youtube.com/watch?v=mKCBgL6mwfl
7 TV	Télévision	Extrait Interview version wolof (Aziz) à partir de 14:30 https://www.youtube.com/watch?v=sfoeS1x88s4
SEN TV	Télévision	Compte rendu de l'atelier ici
Le 360 Afrique	Chaîne Youtube d'information africaine	Reportage sur l'EAH avec des interviews de Dambadji et Fatmata Bance https://youtu.be/KdsbER7HV4A?si=iXSxyUa-ztC5NsHR
Le 360 Afrique	Site d'information africaine	Article sur l'EAH À lire ici
Le Soleil	Presse écrite, Quotidien national du Sénégal	Article de presse (à lire tout en bas de page) A lire ici
Afrikawa	Site d'information en ligne	Article à lire ici
Sud Quotidien	Presse écrite	Article à lire tout en bas de la page 7 ici

APS	Site d'information de l'Agence de Presse Sénégalaise (APS)	Article à lire ici
ITV	Télévision	Interview Aziz en Wolof A lire ici
Le Quotidien	Site d'information en ligne	Article à lire en ligne ici
Télévision Futur médias	Télévision (première chaîne de télé privée en terme d'audience au Sénégal)	Extrait ministre de l'eau et de l'assainissement ici